



SOMMAIRE

1. Désherbage haricots verts
2. Charbon nu de l'orge
3. Erosion, des solutions à envisager
4. Vu en plaine
5. Salon Terr'eau bio

AGENDA

Visite d'essais céréales :

28 juin 14h à Thieulloy
la ville (80)
coordonnées GPS
49.739566 – 1.931585

29 juin 14h à Carvin
(62) coordonnées GPS
50.474749 – 2.877377

SALON Terr'Eau Bio :

30 juin et 1^{er} juillet à
Brie (02) coordonnées
GPS 49°36'17.2 N
3°28'47.4 E

Tour de plaine :

6 juillet à 14h - 590 Rue
de Keines 59470
HERZEELE

Le clin d'œil météo

« Temps de la Saint-Fernand (27 juin), chaleur et soleil riant. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Désherbage haricots verts

La réussite du désherbage commence dès le semis. En effet un semis à 5 cm de profondeur est indispensable pour avoir un haricot bien ancré dans le sol qui doit résister à l'arrachement des passages d'outils successifs (houe rotative et herse étrille).

Ensuite, deux stratégies peuvent être mises en œuvre et elles sont conditionnées par la flore estivale présente dans la parcelle. A cette époque on retrouve des mercuriales et des morelles qui ne mettent que 3 à 4 jours pour émerger et germent tout au long de la culture. Toutes morelles non détruites par le désherbage mécanique seront à retirer à la main ultérieurement !

Deux stratégies sont alors possibles selon la flore présente :

- « À vue » en fonction des levées présentes

La 2^{ème} intervention de désherbage se réalise dès le stade 2 fausses feuilles du haricot : HE vitesse réduite 2/3 km/h agressivité des dents faible. L'utilisation de la houe rotative est possible également. Ensuite en fonction des levées d'adventices jusqu'aux 1^{ères} fleurs : 1 à 4 passages souvent dans le sens du semis et en sens alterné.

- Par cadencage **systematique**.

Après le désherbage à l'aveugle les passages deviennent systématiques sans attendre de voir les cotylédons ou premières feuilles des adventices. La destruction se fait au stade fil blanc qui est le stade le plus sensible des adventices. Cela représente environ 5 à 7 passages en moyenne jusqu'au l'apparition des 1^{ères} fleurs (+/- 40 jours).

Un ou deux passages de bineuses clôtureront le désherbage de la culture avant la fermeture des rangs.

Qu'importe la stratégie choisie, le but est d'avoir un maximum de résultat car ensuite le rang se referme rapidement il ne reste plus alors que le désherbage manuel comme solution pour intervenir.

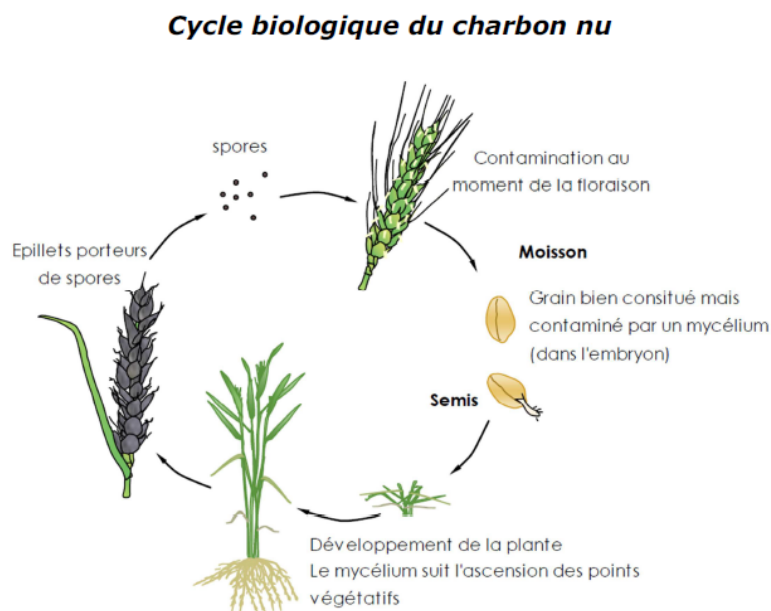
Vigilance datura – ils sont déjà bien présents dans quelques parcelles de betteraves, pomme de terre et maïs. Les températures élevées des dernières semaines ont favorisé leurs émergences. La présence oblige l'arrachage systématique des daturas dans les légumes faute de déclassement des lots mais également dans les autres cultures de printemps. **Il faut enlever les daturas des parcelles** avant la formation des premières bogues en prenant soin de **se protéger** car les plantes sont très allergènes et **occasionnent des brûlures graves**.



2. Charbon nu de l'orge : mécanismes biologiques et gestion

Vous êtes plusieurs à avoir observé des épis charbonneux, principalement dans l'orge. Voici quelques éléments d'information...

Le charbon nu est un champignon qui touche le blé et l'orge (*Ustilago tritici* pour le blé et *Ustilago nuda* pour l'orge). Il est repérable seulement à l'épiaison. Quelques semaines plus tard, les spores seront disséminées et il ne restera plus que le rachis à la place de l'épi. Il est donc conseillé de réaliser des contrôles à l'épiaison.



Au moment de la floraison, le champignon infecte l'ovaire. Le grain qui se forme ensuite est bien constitué mais contient le mycélium. Celui-ci, après une période de dormance, devient actif au moment de la germination du grain et suit ensuite la croissance de la plante.

A l'épiaison, des amas sporifères remplacent les pièces florales (y compris glumes). Les spores sont ensuite libérées, disséminées par le vent et contaminent les plantes en fleur. Les spores ne survivent que si elles ont pénétré dans la fleur. Elles ne se conservent pas dans le sol.

Un temps humide pendant la floraison augmente les risques de contamination. La maladie ne s'exprime donc qu'à la génération suivante.

En culture, les plantes atteintes ont un taux de levée réduit et une moindre résistance au froid. Leur croissance et système racinaire peuvent être affectés. On observe un retard du tallage et finalement des plantes plus petites.

Incidence et préconisations

Les pertes de récolte (épis infectés) sont en général limitées (2%) mais peuvent atteindre 20 à 50% dans certains cas. Les grains contaminés n'étant pas identifiables, il y a un risque de semer des grains porteurs de la maladie. Il ne faut pas utiliser de semences provenant d'un champ comportant plus de 0.5 % d'épis charbonnés. La propagation par le vent peut aller jusqu'à 150 m. Il faut donc prendre les mêmes précautions pour des parcelles avoisinantes. Il n'y a pas de contamination par le sol. En AB, il n'y a pas de traitement de semences sur charbon.

Source Flash Cultures N°19 – Normandie– Fabien JOUENNE

3. Erosion, des solutions à envisager

Les épisodes orageux rencontrés dans les Hauts-de-France depuis début juin, ont occasionné de nombreuses coulées de boues.

Les cultures de printemps offrent très peu de résistance au ruissellement. Les pertes de terres liées à l'érosion sont considérables. Cette terre est généralement la plus riche en matière organique et éléments minéraux.

Le premier levier pour diminuer le ruissellement et l'érosion des sols concerne les pratiques culturales (amélioration de la structure du sol par l'apport de matière organique, le chaulage et le décompactage, implantation d'une couverture végétale pendant les intercultures), mais **il n'est généralement pas suffisant face aux événements climatiques orageux.**



Coulée de boues dans l'Oise le 18 juin

Le deuxième levier permettant de réduire le risque d'érosion concerne les éléments paysagers. Haies, talus, bois et bandes enherbées jouent un rôle très important dans la gestion des ruissellements. Dans les zones de passage d'eau, le maillage existant pourra être renforcé par la mise en place de nouveaux aménagements, localisés de façon pertinente, pour maximiser leur efficacité en tant que frein hydraulique tout en préservant le potentiel agronomique de la parcelle. Il s'agit d'aménagements d'hydraulique douce tels que les haies basses, les fascines, les bandes enherbées, les noues, les fossés à redents, les mares et les diguettes.

L'optimisation des pratiques culturales, l'entretien des éléments paysagers existants et l'implantation d'aménagements d'hydraulique douce peuvent permettre de retenir plus de 75 % des volumes de ruissellement générés par une pluie horaire de fréquence décennale (source - Yannick DECOSTER – CA Somme)

Que faire ?

Au sein des Chambres d'agriculture, des conseillers spécialisés en hydraulique peuvent répondre à vos questions. Dans un deuxième temps, selon la localisation de votre ferme, un accompagnement financier (PCAE, MAE ...) vous sera proposé.

Voici pour les différentes Chambres d'agriculture, les interlocuteurs à contacter.

Département de la Somme

SOMEA – Jérôme TELLIER et Thomas DABONNEVILLE - 03 22 33 69 00

Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais

Erosion, ruissellements agricoles - Aurélie LEBORGNE 03 20 88 67 14
Expérimentation, Barre-buttes - Anthony CARNEAU 03 21 81 77 89

Chambre d'agriculture de l'Oise

Service Territoires - Fabrice COUVREUR
03 44 11 45 09

Chambre d'agriculture de l'Aisne

Stéphanie AMBROSINO – 03 23 22 51 08

Pour plus d'informations : Guide de l'érosion [ICI](#) /

Résultats d'expérimentations dans le NPDC en pomme de terre [ICI](#)

Gilles SALITOT

INFORMATIONS

4. Vu en plaine : arracheuse de chénopodes

Nous vous l'avions présenté l'an dernier : un procédé mécanique permettant d'arracher les chénopodes à un stade avancé, ainsi que toutes les adventices qui dépassent de la culture.

Vous trouverez ci-dessous une vidéo d'un essai de cette machine à pneus de marque KLÜNDER, chez D. Leroux (02) sur betteraves sucrières semées sous bâche. Chénopodes, repousses d'avoine et de luzerne sont les principales adventices présentes. Avec 25 mm quelques jours avant le passage de la machine, l'humidité du sol est encore très bonne.

https://youtu.be/-SX-Mvt_rA



Verdict :

Les chénopodes, encore trop jeunes, se cassent au passage de la machine (à un stade plus ligneux l'arrachage devrait être plus satisfaisant).

Sur repousses d'avoine et sur sanve le résultat est satisfaisant.

L'efficacité est nulle sur repousses de luzerne.



Arracheuse Novaxi

La société Novaxi commercialise depuis peu une machine similaire, aperçue dans la Marne à l'occasion des Culturales :

Pierre DURAND

5. Salon Terr'eau Bio

NOUVELLES DATES

TERR'EAU BIO

LE SALON PRO DE LA
BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

30 JUIN & 1^{ER} JUILLET 2021
À BRIE (02)

- 1 500 visiteurs sur 2 jours / 100 exposants.
- 100 conférences/témoignages, visites accompagnées, démos
- SALON 100% BIO du Nord de la FRANCE

www.bio-hautsdefrance.org

Organisé par :

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France sont partenaires du salon Terr'Eau bio 2021 qui se tiendra dans l'Aisne, le 30 juin et 1^{er} juillet prochain. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous retrouver autour de l'animation de plusieurs stands (Point Accueil Bio, Stand R&D).

Pour découvrir le programme et les animations,
<https://www.bio-hautsdefrance.org/salon-terreau-bio-2021/>

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

